

Atlas Contrôle
Boulevard Lambermont 127
1030 Bruxelles

Rapport de visite: contrôle d'une installation de recharge VE

Numéro de rapport: 2.895	Date du contrôle: 24/07/2024	Date d'émission: 26/07/2024 17:11:55
Lieu du contrôle: Rue de Bologne 52 6720 Habay Belgique	Agent-Visiteur: David Kabayiza	Prochain contrôle avant le: 24/07/2049
Type de contrôle: Mise en service (Livre 1 6.4)		

Conclusion: Conforme

Donneur d'ordre

Nom	NeoGroup
Adresse	Rue d'Abhooz 2, 4040 Herstal, Belgique
Email	comptabilite@neo-tel.be

Base(s) réglementaire(s)



663 - INSP

RGIE. Règlement général des installations électriques

Données générales

Adresse de l'installation	Rue de Bologne 52 6720 Habay Belgique	
Type de locaux	Garage domestique	
Propriétaire, gestionnaire ou exploitant		
Adresse du propriétaire	Rue de Bologne 52 6720 Habay Belgique	
Installateur	NeoGroup	BE0535747628

Caractéristiques techniques générales

Source d'alimentation	GRD
GRD	Ores
Numéro de compteur	1SAG1105463122
EAN	
Schéma de mise à la terre	TT
Prise de terre	Boucle
Tension de service	1X400 + N
Protection Max.	50
Description de l'installation	VOIR SCHÉMA

Installation de recharge VE

Date d'installation Après 1/11/2022

Constructeur	Modèle	Pn (kW)	Prot. Diff.	Prot. (A)	Prot. DC 6mA	Numéro de série
WALLBOX	PULSAR PLUS 7,4 KW WALLBOX	7,4	30mA Type A	32	Oui	92199

Mesures et essais

Résistance de terre (Ω)	77
Isolement	2

BNP: BE75 0019 6564 2251 TEL: 027266404 MAIL: office@atlascontrole.be TVA BE1002000201

Atlas Contrôle

Boulevard Lambermont 127

1030 Bruxelles

Test BP du DDR	OK
ΔI_n	OK
Contrôle de l'état	OK
Matériel fixe	OK
Protection contre les contacts directs	OK
Protection contre les contacts indirects	OK
Protection contre les surintensités	OK
Schémas	OK

Remarques

Pas d'infraction

Conclusion

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C- 2020/30794) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 25 années.

Si d'application, des mesures adéquates ont été prises par Atlas Contrôle pour que les bornes d'entrées du dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique soient rendues inaccessibles par scellage et que le ou les schémas unifilaires et le ou les plans de position ont été à nouveau visés par Atlas Contrôle.

Annexes